



Lettre aux intersyndicales locales

-

2017, la douane en action

Dès le 23 mars, à Clermont-Ferrand !

Chers amis, collègues et camarades,

Ce courrier constitue une initiative inédite. Parce que la situation générale de la Douane nécessite une action énergique et immédiate, nous avons, nous, syndicats douaniers, le devoir d'inventer et de proposer des actions efficaces permettant de maintenir, renforcer, une douane que l'administration et le pouvoir politique s'emploient à dépecer.

L'intersyndicale a su être unie, aux moments cruciaux. C'est grâce à cette unité autour d'un même objectif plus grand que la divergence de nos approches, la sauvegarde de la DGDDI, que nous avons su répondre au PSD, ce plan de suppression de la douane et de la précarité organisée de ses agents. En 2013, 2014, et 2015, nous avons su expliquer et mobiliser autour du refus massif de ce plan. Cette unité a permis de freiner considérablement le démantèlement de la douane, notamment celui des échelons régionaux.

Face à l'inflexibilité du pouvoir politique, à un contexte social national anxiogène et à la fatigue des agents, nous avons parfois adopté des lignes différentes sur la réponse syndicale à apporter aux collègues et à opposer à l'administration.

Cette même administration, elle, a peu tergiversé, tout juste quelques amendements à son projet initial, au lendemain des attentats qui ont meurtri notre pays. Il faut lui reconnaître l'intelligence d'avoir su modifier sa méthode pour atteindre le même objectif : réduire à peau de chagrin le réseau territorial d'implantations douanières. Comprenant que la présentation en bloc et à l'échelle nationale des fermetures de bureaux et de brigades suscitait la colère et la mobilisation des douaniers, elle a opté pour un « **PSD fragmenté** », qui s'est révélé d'une redoutable efficacité. Fragmenté dans son approche des métiers de la douane (les concentrations, regroupements, fusions sont abordés de façon séparée) et de ses implantations sur le territoire. Les restructurations n'ont plus été présentées que localement et décidées au cours des CTSD. Laisse aux bons soins de zélés directeurs interrégionaux, le PSD a donc finalement été mis en place avec une efficacité redoutable, sans le dire, bien plus que lorsqu'il l'était explicitement au niveau national.

Ce constat, l'intersyndicale nationale, réunissant l'ensemble des syndicats représentatifs en douane (CFDT, CGT, SOLIDAIRES, USD FO, UNSA) a pu le formuler dès la fin de l'année dernière. C'est pour cela que nous avons d'ores et déjà décidé d'agir. Le 6 décembre, les cinq syndicats ont quitté le comité technique de réseau (CTR), constatant que celui-ci ne traitait pas des sujets majeurs qui intéressent les douaniers.

Nous avons **exigé de l'administration** qu'elle nous transmette :

- **une cartographie nationale des implantations OPCO/AG** à échéance 2020, comme cela a pu être produit pour la SURV ;
- les **effectifs de référence pour l'année 2017**, répartis par DR.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse. Le CTR initialement programmé le 18 janvier a été repoussé au... 3 mars !

Cela ne peut plus durer ! Face à l'urgence de la situation sociale en douane, au démantèlement des missions de service public, aux situations personnelles extrêmes auxquelles sont confrontés nos collègues, l'intersyndicale a décidé qu'il fallait réagir à nouveau de façon forte. Nous sommes tous attachés à l'autonomie de nos sections, au fait que les décisions se prennent au plus près du terrain. Nous croyons néanmoins que notre rôle est de susciter à nouveau prise de conscience et mobilisation. Particulièrement en ce début d'année 2017, le contexte électoral inscrivant de nombreux sujets douaniers dans le débat public (rôle des frontières, dérives de la mondialisation économique, conséquences du libre-échange marchand, etc). C'est pourquoi, **dès 2017, nous vous invitons :**

- à **refuser de débattre en première convocation en CTSD d'une décision de fermeture de service qui n'aurait pas été présentée préalablement en CTR.** Cette méthode choisie par l'administration nous prive d'une vue nationale d'ensemble des restructurations en cours et empêche les collègues d'être correctement informés de l'ampleur des contraintes géographiques qu'ils vont subir. C'est d'autant plus inacceptable que les règles fixées par l'administration elle-même obligent une consultation du CTR en année N-1 avant une fermeture prononcée en année N. De même que les organisations syndicales doivent veiller à n'émettre aucun avis lors des propositions de vote afin que celui-ci ne soit pas considéré comme rendu et ainsi pouvoir ester en justice si nécessaire pour s'opposer aux fermetures tant que cela est possible.
- à occuper le terrain, de façon visible et ferme, pour exprimer le plus directement possible notre refus de la désertification douanière sur le territoire national. **L'intersyndicale nationale apportera son plus entier soutien à l'ensemble des initiatives locales** empêchant la fermeture de bureaux et de brigades. Et, parce que nous croyons qu'un mouvement d'ampleur nationale est nécessaire pour empêcher la désintégration territoriale de notre administration, **l'intersyndicale appelle à organiser une journée nationale d'action le 23 mars 2017.** Nous proposons **que cette journée se tienne à Clermont-Ferrand**, siège de la DR d'Auvergne, dont les services sont complètement démantelés, symbole de ce PSD fragmenté dévastateur pour les missions de service public et les conditions de vie des douaniers.

P/l'intersyndicale nationale :

- pour la CFDT : Diego RIZZO, secrétaire général
- pour la CGT : Manuela DONÀ, secrétaire générale
- pour SOLIDAIRES : Philippe BOCK & Morvan BUREL, co-secrétaires généraux
 - pour l'UNSA : Vincent THOMAZO, secrétaire général
 - pour l'USDFO : Marie-Jeanne CATALA, secrétaire générale

Paris, le 31 janvier 2017